



# Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

## Septembre 2021



Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis publics	9
Info-Municipale	11
Chronique de l'inspecteur	12
SPAD	12
OTJ St-Bernard	14
Bibliothèque	15
FADOQ	16
INFO-MADA	17
Fabrique	18
La famille nous tient à cœur	19
Maison des jeunes	20
Régie des déchets	21
MRC des Maskoutains	22
Prévention incendie	23
Cohabitation en zone agricole	24
SARCA	25
Chronique horticole	26
Chronique santé	27
Nos annonceurs	28
Services à la communauté	34

*Le bureau municipal sera fermé le  
lundi 11 octobre en raison de  
l'Action de grâce.*

# Calendrier Septembre - Octobre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 10h30: Messe à l'église de St-Bernard suivi de La Criée 	13  0012 AU 18 SEPTEMBRE 2021 www.municipalite.ca	14	15 	16 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	17 Conseillère ou conseiller, maîtresse ou maître ? <b>je me présente!</b> ELECTIONS MUNICIPALES 2021 jeanpierre.gauthier@ccm.quebec.ca 1544-944-9165 Québec	18 Vente de garage du comptoir familial ..... <b>Collecte des RDD</b> 7h30 à 11h Saint-Jude 
19	20  C'est notre vote	21	22 	23 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	24	25
26	27	28	29 	30 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	1 <sup>er</sup> octobre Journée internationale des personnes âgées ..... 16h30: date limite du dépôt de la déclaration de candidature	2
3	4 20 h: Séance du conseil 	5	6  	7 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	8	9
10 10h30: Messe commémorative à l'église de St-Bernard et visite au cimetière 	11 Bureau fermé  Joyeuse Action de grâce à tous!	12	13 	14 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	15	16
17	18	19	20 	21 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	22	23



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**  
**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)**  
**Séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 20 h 00**

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum.

**Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires**

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 août 2021 ont été déposés au conseil.

**État des résultats du mois d'août 2021**

**REVENUS**

Dépôts	154 990,58 \$
Déboursement prêt temporaire travaux 4 <sup>e</sup> Rang	172 000,00 \$
Revenus d'intérêts et ristourne	458,40 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>327 448,98 \$</b>

**DÉPENSES**

Déboursés	(21 340,52 \$)
Prélèvements	(26 729,26 \$)
Salaires	(13 705,69 \$)
Assurance collective	(2 045,93 \$)
Remboursement dette à long terme - intérêts	(14 656,40 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(78 512,80 \$)</b>

**État des comptes au 31 août 2021**

Solde au compte fonds d'administration	316 034,11 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	550 000,00 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	155 228,00 \$
<b>Grand total</b>	<b>1 021 267,11 \$</b>

**Remboursement de la dette au 31 août 2021**

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 602 700,00 \$
Remboursement du capital	( - ) \$
<b>Solde de l'emprunt no 1 et 2</b>	<b>1 602 700,00 \$</b>

**Financement temporaire - 4e rang (attente de subventions)**

Solde au 31 août 2021	172 000,00 \$
Remboursement en capital	( - ) \$
<b>Solde de l'emprunt temporaire - 4e rang</b>	<b>172 000,00 \$</b>

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'août 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de septembre 2021 tel que soumis pour un montant total de 239 488,02 \$.

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

**Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 562 700 \$ qui sera réalisé le 13 septembre 2021**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 562 700 \$ qui sera réalisé le 13 septembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunt numéro	Pour un montant de
2012-08	311 900 \$
2012-08	239 800 \$
2021-05	11 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2012-08, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 13 septembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 mars et le 13 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**  
**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)**  
**Séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 20 h 00**

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022	76 400 \$	
2023	77 900 \$	
2024	79 200 \$	
2025	80 500 \$	
2026	82 000 \$	(à payer en 2026)
2026	166 700 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2012-08 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 septembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**Adjudication – Financement du réseau d'égout – Appel d'offres relativement à un emprunt par billets au montant de 562 700 \$**

Sur la proposition de Mario Jussaume  
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 13 septembre 2021 au montant de 562 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2012-08 et 2021-05. Ces billets sont émis au prix de 98,87500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**Ressources humaines – Révision des conditions de travail 2021 de l'adjointe administrative**

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter les modifications des conditions de travail de l'adjointe administrative tel que présenté à partir du 12 septembre 2021 et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

**Ressources humaines – Poste de Technicienne comptable – Abrogation**

Sur la proposition de Vanessa Lemoine  
Appuyée par Guy Robert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'entériner la décision de mettre fin au processus d'embauche avec madame Renée Flibotte et de retourner en appel de candidatures.

**Ressources humaines – Poste de Technicienne comptable – Embauche**

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'embauche de madame Dominique Plouffe à titre de technicienne comptable entrant en fonction le 4 octobre 2021 selon les conditions de travail entendues entre les deux parties ;

QUE madame Dominique Plouffe soit soumise à une période d'essai équivalent à six (6) mois à partir du 4 octobre 2021 et après laquelle le conseil décidera par résolution s'il accepte ou non son embauche à titre d'employé régulier ;

D'AUTORISER madame Francine Morin, maire, et madame Émilie Petitclerc, directrice générale, à signer le contrat de travail au nom de la Municipalité.

**Ressources humaines – Démission de l'inspecteur municipal – Acceptation**

Sur la proposition de Vanessa Lemoine  
Appuyée par Mario Jussaume  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter la démission de Monsieur Jean Léveillé et de le remercier pour les services rendus à la Municipalité.

**Ressources humaines – Ouverture du poste d'inspecteur municipal – Autorisation**

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ENTÉRINER la décision d'affichage du poste d'inspecteur municipal tel que présenté ;



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

### RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 20 h 00

DE NOMMER le maire madame Francine Morin, le conseiller monsieur Mario Jussaume, la conseillère madame Vanessa Lemoine et la directrice générale madame Émilie Petitclerc pour siéger sur le comité de sélection du poste d'inspecteur municipal.

#### **Offre de services de monsieur Jean Léveillé – Dépôt**

La directrice générale dépose l'offre de services de M. Jean Léveillé au conseil.

#### **Conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale de Saint-Bernard-de-Michaudville – Modifications**

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de rétablir les amendes sur les frais de retard tel que décrit dans le règlement 2017-09 établissant les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale.

#### **Réparations sur le tracteur – Appropriation du surplus accumulé non affecté**

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retirer le montant net de cette dépense soit, 19 613,27 \$ du surplus accumulé non affecté.

#### **Compte VISA Desjardins - Gestionnaire de compte à remplacer – Autorisation**

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE la personne morale délègue à madame Émilie Petitclerc, directrice générale, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

QUE la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utili-

sation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE madame Émilie Petitclerc, directrice générale, soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

QUE madame Émilie Petitclerc, directrice générale, puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

#### **Service régional d'inspection en bâtiment et en environnement – Création – Déclaration d'intérêt – Approbation\*\*\*** **AJOUT**

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil de la municipalité exprime par la présente sa volonté d'adhérer à une entente intermunicipale en fourniture de services d'inspection en bâtiment et en environnement, dont la gestion serait assumée par la MRC des Maskoutains; et

DE DÉCLARER que les besoins de la Municipalité concernant la fourniture de service d'inspection en bâtiment et en environnement sont :

- 4 heures par semaine pour l'application de nos règlements d'urbanisme, répondre aux demandes d'informations, émettre les permis et certificats, fermeture des permis et



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

### RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 20 h 00

suivi à l'évaluateur, étudier les demandes de dérogation (mineure, majeure), tenir les rencontres du Comité de consultation en urbanisme (CCU), mettre à jour nos règlements et faire les concordances avec le SAR de la MRC ;

- 4 heures par mois pour des visites du territoire, suivi des permis en cours, suivi des travaux sans permis et autres infractions.

DE TRANSMETTRE, par courriel et par courrier, d'ici le 20 septembre 2021, la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

#### MRC des Maskoutains – Entente intermunicipale de fourniture de services d'une ressource administrative aux services incendies – Partie 13 – Autorisation \*\*\*AJOUT

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ABROGER la résolution 2021.06.15 émise lors de la séance du conseil du 7 juin 2021;

QUE le conseil de la municipalité de Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville exprime par la présente sa volonté d'adhérer à l'entente d'adhésion au service de prévention incendie (Partie 13) de la MRC des Maskoutains, tel que présenté, et, pour une durée s'échelonnant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ou de la date de l'entrée en vigueur de l'entente intermunicipale de fourniture de services d'une ressource administrative en soutien aux services incendie de la MRC des Maskoutains au 31 décembre 2024, et que copie lui soit transmise en conséquence; et

D'AUTORISER madame Francine Morin, maire, et madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la municipalité de Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

#### Stratégie québécoise de l'eau potable 2020 – Bilan et Actions – Dépôt

La directrice générale dépose le *Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020* au conseil.

#### Révision n° 4 de la programmation de travaux - TECQ 2019-2023

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

#### Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration – Rechargement en pierres du rang Fleury et l'ajout d'éléments de sécurité – Reddition de comptes

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

### RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 20 h 00

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 12 386.89 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée et;

D'ATTESTER que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué et;

DE PRÉCISER que le montant de 988,07 \$ sera retiré du surplus accumulé non affecté tel qu'autorisé par la résolution 2021.06.18.

#### Résolution attestant l'utilisation des compensations reçues du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Entretien du réseau routier local

Sur la proposition d'Isabelle Hébert  
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien du réseau routier local.

#### Droit de passage – Club 3 & 4 roues comté Johnson inc.

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Guy Robert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le Club de 3 & 4 Roues du Comté Johnson inc. à circuler, en véhicule tout-terrain, sur les rues, routes et rangs de Saint-Bernard-de-Michaudville selon le tracé des sentiers hivernaux ;

DE CONFIRMER que la Municipalité s'occupera de l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes.

#### 5<sup>e</sup> rang - Abattage d'arbres morts

Sur la proposition de Mario Jussaume  
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'entreprise Émondage Charland Arbori Services pour l'abattage des arbres morts et/ou malade entre les adresses civiques 139 et 275 tel qu'indiqué dans la soumission datée du 17 août 2021 au montant de 1 650 \$ plus taxes applicables.

#### Cours d'eau Laplante branche 2 – Étude géotechnique - Autorisation

Sur la proposition de Mario Jussaume  
Appuyée par Guy Robert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres présents de ne pas mandater la firme Laboratoire de la Montérégie inc. en raison des coûts élevés et de revoir la méthode de conception du remplacement du ponton du 4<sup>e</sup> rang afin de réduire le débit de ce cours d'eau.

#### Proclamation – Semaine québécoise de réduction des déchets – 23 au 31 octobre 2021

Sur la proposition d'Isabelle Hébert  
Appuyée par Guy Robert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER la semaine du 23 au 31 octobre 2021 *La Semaine québécoise de réduction des déchets* ;

D'INVITER les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou organiques et par la gestion sécuritaire de leurs résidus domestiques dangereux.

#### Proclamation – Journée internationale des personnes âgées – 1<sup>er</sup> octobre 2021

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Mario Jussaume  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la journée du 1<sup>er</sup> octobre comme étant la *Journée internationale des personnes âgées* afin de sensibiliser la population bermigeoise au rôle des aînés et au phénomène du vieillissement de la population.



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**  
**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)**  
*Séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 20 h 00*

**Proclamation – Journée mondiale de la prévention du suicide – 10 septembre 2021**

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet  
 Appuyée par Guy Robert  
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER la journée mondiale de la prévention du suicide le 10 septembre 2021 ;

DE PROMOUVOIR l'objectif de l'organisme Contact Richelieu-Yamaska de sensibilisation de la population en diffusant l'information auprès de nos citoyens.

**Émilie Petitclerc**  
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité.

**Vous êtes un aîné?  
 Vous vivez une situation difficile?  
 On peut vous aider!**



**Projet IMAGES c'est:**

- ♦ Écoute
- ♦ Accompagnement
- ♦ Solutions, références

**Peu importe votre situation :**

- ♦ Maltraitance, violence
- ♦ Solitude
- ♦ Détresse

**Contactez :** Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)  
 450 502-4395 • [Projet.images@gmail.com](mailto:Projet.images@gmail.com)

 Offert par: 




**Appelez-nous**  
**Ligne 24 / 7**

*Au-delà de la souffrance,  
 Il y a l'espoir...*

**450-774-6952**  
**1-844-774-6952**






# AVIS PUBLIC

## Avis public d'élection—Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Date du scrutin: 7 novembre 2021

Par cet avis public, Émilie Petitclerc, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller no 1
- Poste de conseillère ou conseiller no 2
- Poste de conseillère ou conseiller no 3
- Poste de conseillère ou conseiller no 4
- Poste de conseillère ou conseiller no 5
- Poste de conseillère ou conseiller no 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

### Horaire

Lundi	de 8h30 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Mardi	de 8h30 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Mercredi	de 8h30 à 12h00	de 13h00 à 16h30
Jeudi	de 8h30 à 12h00	de 13h00 à 16h30

**Attention : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote situé au **406, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (église St-Bernard), entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- **domiciliés** qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé et leur proche aidant domicilié à la même adresse;

- **domiciliés** de 70 ans et plus;
- **domiciliés ou non**, dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la Santé publique en raison de la pandémie de la COVID-19, c'est-à-dire qui :
  - sont de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - ont reçu un diagnostic de la COVID-19 et sont toujours considérés comme porteurs de la maladie;
  - présentent des symptômes de la COVID-19;
  - ont été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de la COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - sont en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

Tous les électeurs admissibles au vote par correspondance doivent formuler leur demande à la présidente d'élection par téléphone au 450-792-3190 poste 3 ou par courriel à l'adresse: [dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca) **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 à 16h30.**

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Sylvie Chaput.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Mme Émilie Petitclerc, présidente d'élection  
390, rue Principale  
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc, J0H 1C0  
Téléphone : 450-792-3190 poste 3

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 2<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.

Émilie Petitclerc  
Présidente d'élection



## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le lundi 4 octobre 2021, à 20h00 en la salle du Conseil, au 390, rue Principale, à Saint-Bernard-de-Michaudville, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au, 400 rang Amyot, lot 2 709 665.

Cette demande vise à autoriser le projet suivant :

- Agrandissement d'un lieu d'élevage porcin par l'ajout de nouvelles porcheries et réservoir;
- Le règlement 2017-02, l'article 12.2.1, prévoit les paramètres à respecter afin de rendre un projet d'élevage conforme quant aux distances séparatrices relatives aux odeurs;
- La demande consiste à autoriser une unité d'élevage de 3992 porcs qui devrait être situé à 351 mètres des résidences voisins les plus près;

- Deux résidences voisines se trouvent en deçà des 351 mètres réglementaires, soit respectivement à 309 mètres et 333 mètres du lieu d'élevage projeté;
- La demande est d'autoriser le projet malgré deux maisons voisines dérogoires de 42 mètres et 18 mètres.

Les commentaires écrits doivent être transmis à la soussignée par courriel à l'adresse : [dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca) ou par la poste, au 390, rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville (Qc) J0H 1C0, avant midi le lundi 4 octobre 2021.

Signé et affiché le 8 septembre 2021.

Émilie Petitclerc, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je ne ferai pas la différence.  
Je fais ma part

**je me présente!**  
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

[jemepresente.gouv.qc.ca](http://jemepresente.gouv.qc.ca)  
1 844 844-8466

Québec

**Nous embauchons!**

Élections Canada embauche pour les élections fédérales 2021.

⇒ Postes rémunérés  
⇒ Formation offerte

Appliquez en ligne à :  
[elections.ca/emplois](http://elections.ca/emplois)  
ou appelez le:  
1-866-224-8109

**elections.ca/emplois**

C'est notre vote

# Info municipale

## Bureau fermé, télétravail et séances ouvertes au public



Le bureau municipal sera fermé le **lundi 11 octobre** en raison de la fête de l'Action de grâce. Les employés administratifs sont en télétravail pour une durée indéterminée et leur présence au bureau est alternée. Nous vous recommandons de favoriser les communications par téléphone ou par courriel, les employés répondront durant les heures ouvrables. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le **lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00** à la salle du conseil (390, rue Principale). L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée par courriel au : [dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca). Le procès-verbal sera déposé sur le site au courant de la semaine qui suivra. Si vous voulez assister à la séance, vous devez vous inscrire en contactant la directrice générale avant midi le jour de la séance.

## Derniers versements de taxes: 15 septembre et 1<sup>er</sup> novembre

Les dates d'échéance du cinquième et du sixième versements de taxes sont le mercredi 15 septembre et le lundi 1<sup>er</sup> novembre. Vous pouvez payer :

- ⇒ Par votre institution bancaire sur internet (ex: Accès-D) : vous devez en premier lieu sélectionner le bon nom, soit Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville, afin que votre paiement soit transmis au bon endroit. Vous devrez aussi inscrire le numéro de matricule (10 chiffres) qui apparaît dans le coin droit de votre compte de taxes municipales ou facture. Si le système de votre institution demande plus de chiffres, il faut souvent ajouter des zéros. Vous pouvez prévoir ainsi tous les versements pour qu'ils s'effectuent automatiquement. Veuillez noter que ce n'est pas toutes les institutions bancaires qui permettent les transactions en ligne avec la Municipalité. Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec votre institution.
- ⇒ Par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (Québec) J0H 1C0.
- ⇒ Au comptoir de n'importe quelle Caisse Desjardins et de certaines institutions bancaires à condition que le coupon de versement accompagne votre paiement.
- ⇒ Au bureau municipal, en déposant une enveloppe avec votre paiement dans la chute à livres (fente dans la petite porte de métal à gauche de la porte d'entrée). Évitez de déposer de l'argent comptant. N'oubliez pas de mettre vos coupons de paiement dans l'enveloppe avec votre chèque (ou vos chèques) afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

Pour plus d'informations, contactez le bureau municipal : 450-792-3190 #2 ou [munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca).

N'oubliez pas que les taxes scolaires sont payables au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et non à la Municipalité.

## Levée de l'interdiction d'arrosage



Le mardi 7 septembre, la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a annoncé la levée de l'interdiction d'arrosage. Merci de continuer à utiliser l'eau potable de façon raisonnable.

## Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: [saintbernarddemichaudville.qc.ca](http://saintbernarddemichaudville.qc.ca). Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: [secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca) ou 450-792-3190 #1.



# Chronique de l'inspecteur

## Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

### Les cours d'eau

Bien qu'il n'y ait pas de cours d'eau majeur à Saint-Bernard-de-Michaudville, la municipalité est traversée de cours d'eau verbalisés. Communément appelées des cours d'eau agricoles, des mesures de protection existent afin de les protéger.

Le règlement de zonage, article 16.3 au point 6) stipule :

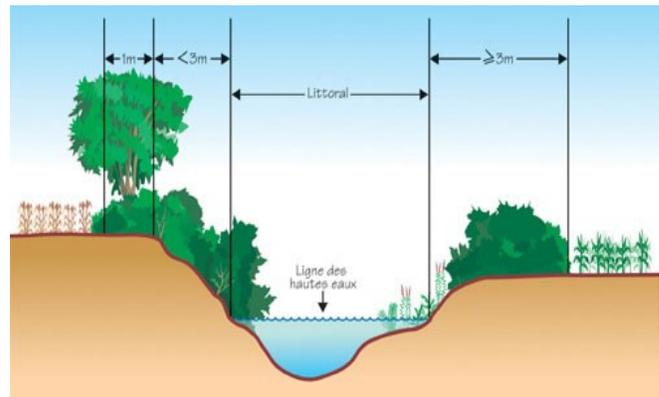
*La culture du sol à des fins d'exploitation agricole est permise à la condition de conserver une bande minimale de végétation de trois (3) mètres dont la largeur est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux; de plus, s'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à une distance inférieure à trois (3) mètres à partir de la ligne des hautes eaux, la largeur de la bande de végétation à conserver doit inclure un minimum d'un (1) mètre sur le haut du talus.*

Cet article est souvent résumé par l'image ci-contre.

Depuis quelques années déjà, beaucoup de sensibilisation et d'efforts sont faits par les MRC et les municipalités locales afin

de convaincre les récalcitrants des biens fondés d'une saine gestion des bandes riveraines. Les efforts continus et par chaque contribution, l'objectif d'avoir des cours d'eau sains sera peut-être un jour atteint.

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment  
Courriel : [inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Téléphone : 450-792-3190 # 1



## Société protectrice des animaux

### La responsabilité des propriétaires d'animaux

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable de celui-ci. La définition d'un animal, au sens de la loi, est large et non restrictive. Votre animal, peu importe son espèce, peut engager votre responsabilité s'il cause une blessure ou un dommage quelconque à une personne, un autre animal ou un objet.

Vous pouvez être tenu responsable des gestes posés par votre animal:

- lorsque l'animal est sous votre garde (exemple : lors d'une promenade, alors que vous êtes en visite ou tout simplement à votre domicile);
- lorsque votre animal est sous la garde d'un tiers (exemple : votre voisin garde votre animal pendant votre absence);
- lorsque l'animal s'est échappé ou même égaré.

La loi est sévère à l'égard des propriétaires. Elle prévoit un régime de responsabilité sans faute. Ceci implique que la per-

sonne qui subit un dommage à cause d'un acte posé par votre animal n'a pas à prouver que vous avez personnellement commis une faute. Il lui suffit de prouver que l'animal, dont vous êtes le propriétaire, lui a causé un dommage.

Toute personne qui, sans être propriétaire d'un animal, a la garde, le contrôle ou la surveillance de celui-ci, au moment où le dommage se produit, peut être tenue responsable avec le propriétaire pour les dommages que l'animal a causés.

Lorsque vous avez un animal, vous devrez respecter les règles prévues par votre municipalité.

#### Attacher son chien dans les règles

Les chiens doivent toujours être maintenus en laisse dans les lieux publics. Cette laisse doit mesurer 1,85 m ou moins. Si le chien pèse 20 kg et plus, il doit aussi porter un licou ou un harnais.

Sur une propriété privée, un chien doit être gardé, suivant le cas:

- dans un bâtiment d'où il ne peut sortir,
- pour un chien jugé dangereux ou dressé pour l'attaque, dans un parc à chien constitué d'un enclos entouré d'une clôture en treillis galvanisée fabriqué de mailles serrées, d'une hauteur d'au moins 2,5 m et finie en forme de Y d'au moins 60 cm dans le haut. Cet enclos doit être entouré d'une clôture enfouie d'au moins 30 cm dans le sol, et le fond doit être de broche. Il faut au moins 4 m<sup>2</sup> pour chaque chien;
- un terrain clôturé de tous ses côtés, de façon à ce que le chien ne puisse sortir à l'extérieur du terrain;
- sur un terrain retenu par une chaîne dont les maillons sont soudés, attachée à un poteau métallique, les grosseurs proportionnelles au chien. La longueur de la chaîne ne peut permettre au chien de s'approcher à moins de 2 m des limites du terrain;
- sur un terrain, sous le contrôle de son gardien.

Si vous ne respectez pas ces règles, vous risquez une amende allant de 500 \$ à 1 500 \$.

## Enregistrer son chien : la licence c'est obligatoire !

Si vous êtes déjà propriétaire d'un chien, vous devez l'enregistrer auprès de votre municipalité. Ici, la SPAD s'occupe de la gestion des licences pour chien. Pour plus de détails sur les licences ou pour vous inscrire, consultez le site web : [spad.ca](http://spad.ca).

Votre chien doit porter en tout temps la médaille remise lors de l'enregistrement. S'il n'a pas sa médaille, vous risquez une amende allant de 250 \$ à 750 \$.

## Nombre de chiens par unité de logement

Dans le secteur agricole, il est autorisé un maximum de 3 chiens et, dans le secteur urbain, un maximum de 2 chiens.

## Les nuisances

Les actes ci-après énoncés, constituent des infractions et le gardien de l'animal est passible des peines édictées au règlement 2020-05 sur les animaux :

- le fait, pour un chien, d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix et la tranquillité d'une ou plusieurs personnes;

- le fait, pour un chien, de répandre les ordures ménagères;
- le fait, pour un chien, de se trouver dans les places publiques avec un gardien incapable de le maîtriser en tout temps;
- la présence d'un animal sur toute propriété appartenant à une personne autre que son gardien, à moins que cette présence n'ait été autorisée expressément ;
- le fait, pour un animal, de détruire, d'endommager ou de salir, en déposant des matières fécales ou urinaires, une place publique ou une propriété privée ;
- l'omission, par le gardien, de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salie par le dépôt de matières fécales déposées par l'animal dont il est le gardien et d'en disposer d'une manière hygiénique ;
- le refus d'un gardien de laisser l'autorité compétente inspecter tout lieu et immeuble afin de vérifier l'observation du règlement ;
- le fait, pour un animal, de mordre ou de tenter de mordre une personne ou un autre animal.

## Chiens dangereux

Les vétérinaires et les médecins doivent obligatoirement signaler aux municipalités les cas de blessures infligées par des chiens en transmettant les informations concernant le maître, la victime et le chien. Il revient ensuite aux municipalités de déclarer si le chien est potentiellement dangereux en vertu de l'avis d'un vétérinaire.

## Plainte et signalement

La SPAD est responsable de l'application du règlement sur les animaux sur notre territoire. Si vous souhaitez porter plainte ou signalez un animal perdu ou errant, communiquez avec ses agents par courriel à [info@spad.ca](mailto:info@spad.ca) ou par téléphone au 1 855 472-5700.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec par le 9-1-1.

Les informations de cet article proviennent d'Éducaloi, du Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens (Gouvernement du Québec) et du règlement no 2020-05 relatif aux animaux (Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville).



# O.T.J. St-Bernard Inc.

## Retour sur le tournoi amical de balle-molle des 21 et 22 août 2021

Merci aux joueurs et aux supporters d'avoir participé malgré la chaleur accablante !

Merci à nos bénévoles qui nous ont offert une fin de semaine mémorable !

Merci aux photographes d'avoir partagé leurs clichés ! Vous trouverez plus de photos sur la page Facebook de l'OTJ St-Bernard Inc.

Félicitations à l'équipe des Bernard qui a remporté la finale face à l'équipe des Perreault/Lavallée !





# O.T.J. St-Bernard Inc.

© 2018 Tous droits réservés. www.grand.stbernard.ca

## COURS DE TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE

Les séances se tiendront les **lundis à 19h** dès le **27 septembre**.

Des stratégies vous seront proposées et vous aideront à répondre aux différentes formes d'agression et de violence afin de garder un meilleur contrôle lors de situations difficiles.

Le cours est offert pour une personne seule ou en famille\*

TARIFICATION POUR UNE SESSION DE 12 SEMAINES:

- 1 séance : 12 \$
- Session complète : 120\$
- Session en famille (2 parents, 2 enfants) : 440\$\*\*

**INSCRIPTION AVANT LE 23 SEPTEMBRE :**

vicky.c.lord@gmail.com  
450-779-6867

**Séances supervisées par  
Vicky C. Lord, B. sc. kinésiologue**

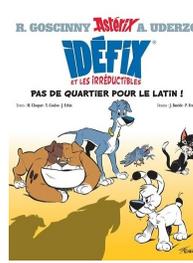
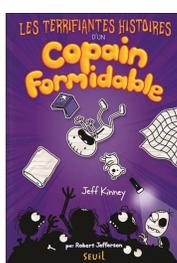
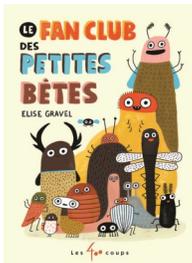


\*Passe-port vaccinal obligatoire  
\*\* 108\$ par enfant supplémentaire de 6 ans et +



## Bibliothèque de Saint-Bernard

### Quelques nouveautés en bibliothèque...



La Bibliothèque est ouverte à tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que de 18 h 30 à 20 h 00. Le port du masque est obligatoire.

En septembre, le conseil a pris la décision de rétablir les frais de retard qui avaient été suspendus depuis juin 2020.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure. N'oubliez pas les ressources numériques gratuites sur notre site web: livres, revues, formations, musique, etc.

[facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/](https://facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/)

Site web: [mabibliotheque.ca/bernard](http://mabibliotheque.ca/bernard)

Téléphone: 450-792-3190 #4



### La popote roulante



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 1. Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

### Assemblée générale annuelle tenue à une date ultérieure

Étant donné les limites sanitaires imposées par la pandémie qui semble encore une fois vouloir se manifester, l'AGA de notre club FADOQ qui avait déjà été reportée à la fin de septembre, sera tenue à une date ultérieure.

### Changement de garde au secteur « Champêtre »

Lors de l'AGA de la FADOQ régionale, tenue en juin 2021, sur la plateforme zoom, Mme Jacynthe Potvin a été élue représentante de notre secteur, pour succéder à M. Michael Savard dont le mandat de six années consécutives prenait fin. Merci à M. Savard pour toutes ces années et bienvenue à Mme Potvin !

Robert Perreault, président  
450-792-2270

## DES ATELIERS ET CONFÉRENCES VIRTUELLES EN LIGNE POUR TOUS LES GOÛTS!

Pour l'automne, vous pouvez dès maintenant réserver votre place pour assister à des conférences **virtuelles sur ZOOM** et participer à des ateliers. C'est **gratuit** pour les membres FADOQ.

Pour y accéder : <https://fadoqry.ca/ateliers-et-conferences>



### PROGRAMMATION DE L'AUTOMNE ATELIERS ET CONFÉRENCES

15 septembre	Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires!
23 septembre	Alimentation, bien-être et porte-monnaie
6 octobre	Mieux s'informer avant de choisir une résidence privée
2 novembre	Le vol d'identité, une menace bien réelle!
9 novembre	Pour vieillir en gaieté
1 <sup>er</sup> décembre	Vivre Noël autrement

Pour plus d'informations, S.V.P. me contacter :  
Jacynthe Potvin, responsable du secteur « Champêtre »  
Téléphone : 450-250-2485 poste 294  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)

## Parlons de la souplesse

(source : <http://move50plus.ca/>)

La souplesse est une qualité musculaire que nous avons souvent tendance à oublier et à délaisser dans notre entraînement. Elle est pourtant très utile dans nos activités de tous les jours autant pour faire de l'exercice que pour faire nos activités quotidiennes.

### Pourquoi s'étirer? Un atout en vieillissant...

En vieillissant, les tendons et les muscles se raidissent et perdent leur capacité à s'étirer facilement ce qui cause une perte de mobilité. Cela a pour effet de diminuer l'amplitude disponible dans nos articulations et, par conséquent, a des effets sur la posture et peut même causer une perte de fonction en nous limitant dans nos activités quotidiennes comme le ménage et se laver. Les tensions musculaires qui causent parfois des douleurs peuvent également être diminuées par les étirements.

### Comment éviter de perdre de l'amplitude? Bouger!

Puisque notre corps a naturellement tendance à perdre de la souplesse en vieillissant, comment maintenir la mobilité que nous avons en ce moment le plus longtemps possible? Pour ce qui est de garder notre mobilité, on peut se fier à l'expression anglophone « Use it or lose it ! » selon laquelle nous devons utiliser chaque jour les amplitudes que nous voulons garder. En effet, la meilleure façon de garder notre mobilité avec l'âge est de l'utiliser, donc de bouger dans toute votre amplitude disponible chaque jour! Pour ce faire, bougez de toutes les façons possibles et essayer de nouvelles activités peut être une bonne idée.

### Comment bien s'étirer?

Selon les recommandations de l'American College of Sport Medicine, on devrait :

- S'étirer au moins de 2 à 3 fois par semaine. Il est également possible de s'étirer chaque jour pour de meilleurs résultats.
- On devrait tenir l'étirement entre 10 et 60 secondes, mais on peut viser 30 secondes avant de relâcher une position.
- Lorsqu'on s'étire, on devrait ressentir un inconfort dans le muscle ciblé sans aucune douleur dans la région ou ailleurs dans le corps. Certains parleront de légère brûlure dans le muscle étiré. La sensation peut varier entre les personnes.
- Une série d'étirements est recommandée pour chacun des grands groupes musculaires du corps.

En conclusion, intégrer des exercices d'étirements dans votre routine vous aidera à maintenir votre mobilité et votre souplesse, vous permettant de maintenir vos activités le plus longtemps possible. De plus, les étirements ont pour bonus de procurer un sentiment de détente en diminuant les tensions dans le corps.

Simon Rousseau TRP

Étudiant au baccalauréat en kinésiologie à l'Université de Sherbrooke et stagiaire en kinésiologie à Sercovie




**JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS**  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021  
LES AÎNÉS, TOUJOURS PRÉSENTS

Marie-Josée Longchamps  
porte-parole 2021

CONFÉRENCE  
des Tables régionales de concertation  
des aînés de Québec



La ligne 1 888 489-2287  
**Aide Abus Aînés**  
[www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)



**Centre d'écoute Montérégie**  
**Briser l'isolement chez les aînés**  
450-658-8509 1-877-658-8509



# Fabrique St-Bernard

## COMMÉMORATION DES DÉFUNTS DANS LES PAROISSES DES QUATRE-VENTS

Les fabriques des Quatre-Vents vous invitent à des messes spéciales pour célébrer la mémoire des gens qui nous ont quittés cette année. Ces messes seront suivies d'une visite au cimetière lorsque la température le permettra.



Date	Messe à l'église de
19 septembre à 10 h 30	Saint-Jude
26 septembre à 10 h 30	Saint-Jude (pour Saint-Louis)
3 octobre à 10 h 30	Saint-Barnabé-Sud
10 octobre à 10 h 30	Saint-Bernard-de-Michaudville

## COURS DE CATÉCHÈSE À VENIR



Les paroisses des Quatre-Vents reprendront bientôt les cours de catéchèse pour les jeunes qui voudront faire leur parcours vers les sacrements du premier pardon, de la première communion et de la confirmation. Les cours pourraient être en partie par Zoom, selon les mesures en vigueur.

Pour information et inscription: Robert Perreault, agent de pastorale, au 450-792-2270.

## VENTE DE GARAGE: 18 SEPTEMBRE



Le samedi 18 septembre de 9 h 00 à 17 h 00 à l'église de Saint-Bernard, le comptoir familial organise une vente de garage au profit de la Fabrique de Saint-Bernard.

Vous pourrez y trouver : des costumes d'Halloween, de la vaisselle, des jouets, des vêtements et plein d'autres choses !

Le port du masque est obligatoire. Merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Suzanne Perreault responsable du comptoir familial: 579 443 2010

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL  
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7

  
SOS  
VIOLENCE  
CONJUGALE

514 873-9010

1 800 363-9010

[www.sosviolenceconjugale.ca](http://www.sosviolenceconjugale.ca)

# La famille nous tient à



## Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

## Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

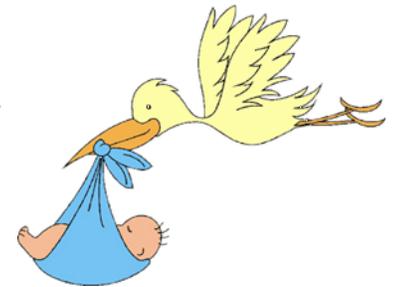
Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance  
**un LIVRE**

## Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Ces paniers-cadeau sont remis chaque année lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard en décembre. Contactez le bureau municipal avant le 1<sup>er</sup> décembre pour vous inscrire: 450-792-3190 #1.



## Gardiennage

### Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 15 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311

### Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	579 443-2050
Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 <sup>e</sup> Rang	450 792-2086

### Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

450-792-3190 #1 ou  
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



# Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488  
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

KATE , VLADYMir, LILI-ROSE, CHARLY, ROSALIE et SAM.

**Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !**



<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

Jeudi 15 h à 19 h	Vendredi 15 h à 21 h	Samedi 13 h 30 à 21 h	Dimanche 13 h 30 à 17 h 30	Lundi 15 h à 18 h
Projet Apprendre	Libre	Cuisine et ateliers	Ateliers, sorties et jeux	Projet Apprendre
<b>Pour informations : 450-250-2488 #4</b>				



## SORTIE À LA RONDE - PLACES LIMITÉES

Samedi 23 octobre , sortie à la Ronde

Coût :15 \$

Réservation obligatoire:

par courriel : [mdj4vents@hotmail.com](mailto:mdj4vents@hotmail.com)

ou par téléphone: 450-250-2488#4



## COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES

EN TOUT TEMPS DANS LA GROSSE BOITE NOIRE DEVANT LA TERRASSE AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CIEC.

## TEL-JEUNES



1 800 263-2266



[teljeunes.com](http://teljeunes.com)



514 600-1002

Parce que c'est compliqué.



## Récupérer les capsules Nespresso en utilisant leur sac vert

La Régie est fière d'informer les citoyens de ses municipalités membres qu'il est maintenant possible de récupérer et de recycler les capsules en aluminium de café Nespresso via la collecte sélective à la condition de les déposer dans un sac vert fourni gratuitement à cette fin par Nespresso. En effet, depuis le mois de janvier dernier, les matières recyclables collectées sur le territoire des 25 municipalités membres de la Régie sont triées au centre de tri de Sani-Éco à Granby et ceux-ci ont pris entente avec Nespresso afin de devenir un des maillons de la chaîne de valorisation des capsules en aluminium et du marc de café par le biais de la solution du sac vert Nespresso.



Le programme du sac vert de Nespresso est une solution de collecte sélective simple et efficace offerte dans un nombre grandissant de municipalités au Québec. Les capsules utilisées doivent être mises dans le sac de plastique vert recyclable, conçu spécialement à cet effet et fourni par

Nespresso. Une fois rempli et scellé, le sac vert doit être déposé dans le contenant de recyclage domestique. Les sacs seront acheminés au centre de tri de matières recyclables de Sani-

Éco et acheminées chez un recycleur spécialisé afin d'y être traitées et recyclées selon un processus permettant de séparer le marc de café qui sera valorisé en compost ainsi que l'aluminium et le sac de plastique qui seront tous deux recyclés.

Comment peut-on se procurer ces sacs verts et débiter le recyclage des capsules? Il est facile de se procurer des sacs en s'inscrivant le Club Nespresso au 1-855-325-5781 et il leur fera plaisir de vous expédier des sacs. Pour bénéficier du service, il est nécessaire d'utiliser ces sacs qui sont clairement identifiés à cette fin puisque le centre de tri ne sera pas en mesure de recueillir les capsules qui seraient placées dans tout autre sac ou qui seraient simplement déposées pêle-mêle dans le bac de recyclage. Dans de tels cas, les capsules seraient dirigées directement vers l'enfouissement.

Il est également possible de se rendre directement sur le site internet de Nespresso pour obtenir plus d'informations relativement au programme, au : <https://www.nespresso.com/ca/fr/recycling-process-green-bag>. Grâce à la collaboration de tous, il est facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables. En voici une autre preuve.

## Collecte des résidus domestiques dangereux en septembre

La RIAM tiendra ses trois collectes automnales de résidus domestiques dangereux (RDD) en septembre prochain, en appliquant les mesures particulières rendues nécessaires dans le contexte de la pandémie. Tous les citoyens desservis par la Régie sont invités à apporter leurs résidus dangereux afin de profiter de ce **service gratuit**, sur présentation d'une preuve de résidence, pour en disposer dans le respect de l'environnement. Les collectes auront lieu les samedis:

- ⇒ **11 septembre à Saint-Hyacinthe** devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8h30 à 16h30
- ⇒ **18 septembre à Saint-Jude**, au centre communautaire, de 7h30 à 11h
- ⇒ **18 septembre à Acton Vale**, près de l'aréna, de 13h à 16h30.

Lors des collectes, **seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés** et il est important de rappeler que les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants incassables et hermétiquement fermés, idéalement dans leurs contenants d'origine. De plus, **aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur le site de collecte.**

1. **Laisser la vitre du véhicule levée lors de l'identification** et présenter la preuve de résidence (permis de conduire) à travers la vitre;
2. **Demeurer dans le véhicule lors du déchargement et déverrouiller la valise à distance**, pour limiter les contacts avec le personnel qui assure la collecte et le déchargement;
3. **Porter le masque si vous vous présentez sur le site à pied** et respecter la distanciation physique.

Les RDD sont principalement constitués de pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, huiles usées, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, antigel, produits d'entretien des piscines, fluorescents, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane et autres produits toxiques domestiques. Vous pouvez également apporter vos équipements électriques, électroniques ou informatiques désuets afin qu'ils soient recyclés ou valorisés dans le respect de l'environnement. En effet, il est important de limiter les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique puisque ces produits sont dangereux pour l'environnement et nous devons collectivement les gérer de façon sécuritaire. Profitons des collectes de septembre pour faire notre part.



# La MRC vous informe

## Nouvel appel de projets: Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



Un appel de projets visant à soutenir des initiatives novatrices en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est en cours. Un montant de 66 544 \$ est disponible et les organismes admissibles ont **jusqu'au 19 novembre** pour présenter une demande de financement.

Les priorités identifiées dans le plan d'action 2019-2023 sont la sécurité alimentaire, l'insertion professionnelle, l'habitation et la prévention du décrochage scolaire.

Les projets admissibles devront répondre à au moins un des enjeux identifiés dans ce plan d'action. Les initiatives abordant plus d'une thématique retenue de lutte contre la pauvreté se verront quant à elles traitées de façon prioritaire. Enfin, l'exécution du projet doit impliquer plus d'un organisme et ses actions doivent toucher un minimum de cinq municipalités du territoire de la MRC des Maskoutains.

Les organismes admissibles sont les personnes morales à but non lucratif (OBNL); les coopératives considérées comme organismes à but non lucratif par Revenu Québec, de même que les organismes municipaux et les municipalités.

### Procédure

La procédure et le cadre de référence de l'Alliance pour la solidarité se trouvent sur le site Internet de la MRC au : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/developpement-social>, menu Services, onglet Développement social.

Vous avez des questions? Besoin de précisions? Contacter M<sup>me</sup> Mélanie Boucher, au 450 774-3134 ou par courriel à [comm@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:comm@mrcmaskoutains.qc.ca).

Pour toutes informations supplémentaires, rendez-vous sur le site de la Table de concertation régionale de la Montérégie au : <https://www.monteregie.quebec/alliance-solidarite.html>

---

## Récupération et valorisation des plastiques agricoles



Depuis 2018, la MRC participe à un projet pilote sur les plastiques agricoles mené par AgriRÉCUP. Le projet pilote réalisé sur le territoire de la MRC des Maskoutains doit servir de tremplin à la concrétisation d'un nouveau programme provincial permanent de collecte et de recyclage des plastiques agricoles à compter de 2022. Les volumes de matières ainsi recueillis deviendront alors très intéressants pour les conditionneurs et les recycleurs.

La collecte des plastiques agricoles se fait aux points de chute de La Coop Comax (15 100, chemin de la Coopérative), de la Coop Sainte-Hélène (900, rue Paul-Lussier) et chez Équipements Inotrac (5520, rue Martineau à Saint-Hyacinthe). C'est ouvert à tous.

### La récupération des plastiques agricoles, c'est tout simple

Les producteurs intéressés à participer doivent se procurer un sac de collecte aux sites mentionnés plus haut et trier leur matière selon les types de plastique. Ceux-ci doivent être secs et propres pour en favoriser la récupération.

Les intervenants responsables des dépôts de plastiques ensachés demandent aux producteurs de téléphoner avant d'apporter les plastiques. Pour La Coop Comax, contactez Jean-François Mignault au 450 278-6552, pour La Coop Sainte-Hélène, Kevin Roy-Picard au 450 278-5148 et pour Inotrac, faites le 450 796-3707, poste 2. Les sites de collecte participent sur une base volontaire.

Notez également qu'un certain nombre de presses utilisables à la ferme seront disponibles pour les agriculteurs de la région. La MRC des Maskoutains leur offre la possibilité de s'en procurer une à 50 % de réduction. **Les personnes intéressées doivent contacter AgriRÉCUP pour vérifier leur éligibilité ou pour de plus amples détails à [info@agrireкуп.ca](mailto:info@agrireкуп.ca).**



# Prévention des incendies

**Semaine de prévention des incendies: 3 au 9 octobre 2021**



La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du **3 au 9 octobre 2021** sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

## Comportements sécuritaires à adopter

### **Lorsque vous cuisinez :**

- Surveillez toujours la cuisinière pendant qu'elle est en fonction. Gardez le couvercle de la casserole à portée de main.
- Utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson des aliments.
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.

### **Si vous utilisez un appareil de chauffage au bois :**

- Faites ramoner la cheminée, au moins 1 fois par année, de préférence au printemps, puisque les résidus sont plus faciles à déloger.
- Utilisez un briquet d'allumage pour barbecue afin de diminuer les risques de brûlures.
- N'employez jamais d'accélérateurs, qu'ils soient liquides ou sous forme de gels, pour alimenter le feu.

### **Si vous fumez :**

- Éteignez complètement votre cigarette dans un cendrier profond à large rebord ou dans une boîte de conserve remplie de sable si vous êtes à l'extérieur.
- Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir.
- Rangez les briquets, les allumettes et les autres articles pour fumeurs hors de la portée des enfants.

## Préparez-vous en cas d'incendie

Si un incendie survenait chez vous, vous auriez **moins de trois minutes pour évacuer votre maison** en flammes. Pour y arriver, vous devez :

### **Avoir des avertisseurs en bon état de fonctionnement**

Vérifiez si vous avez suffisamment d'avertisseurs de fumée et s'ils sont installés aux bons endroits dans la maison.

Testez leur bon fonctionnement au moins 2 fois par année, lors des changements d'heure.

### **Préparer un plan d'évacuation**

Votre plan d'évacuation doit comprendre :

- les sorties de secours (porte principale, fenêtres, porte-patio);
- 2 trajets par pièce pour se rendre aux sorties de secours;
- le point de rassemblement, situé à l'extérieur et accessible en toutes saisons;
- l'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.

### Faire un exercice d'évacuation

Réfléchissez à un scénario d'incendie possible.

Choisissez la date et l'heure de votre exercice d'évacuation et l'emplacement fictif, dans la maison, où débiterait l'incendie.

Vérifiez le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée avant de faire votre exercice d'évacuation. S'ils sont branchés à une centrale de surveillance, informez d'abord votre fournisseur avant de les faire sonner.

Faites un exercice d'évacuation au moins une fois par année, avec toutes les personnes habitant sous votre toit, en suivant les étapes suivantes :

- faites sonner l'avertisseur de fumée;
- activez une minuterie pour connaître le temps de votre évacuation;
- évacuez votre maison, selon votre plan d'évacuation, en essayant de le faire en moins de 3 minutes;
- une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement;
- faites le bilan de votre évacuation et apportez des modifications pour vous améliorer.

# Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

## Le bruit

La campagne est un milieu de travail pour les familles agricoles. Le bruit de la machinerie, des véhicules lourds, des bâtiments d'exploitation et des animaux peut incommoder le voisinage. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin d'atténuer les bruits qui font partie de leur réalité. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Au fil des ans, plusieurs agriculteurs ont choisi de planter certains types d'arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, d'installer des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. Savoir d'où provient un bruit peut rendre celui-ci moins dérangeant. Le fonctionnement de la machinerie fixe comme les séchoirs à grains ou les pompes d'irrigation correspondent à une pratique agricole normale. Ces équipements sont habituellement situés le plus éloigné

possible des habitations. Aussi, certains agriculteurs et agricultrices préviennent les voisins qui pourraient être directement incommodés et, lorsqu'ils le peuvent, effectuent les travaux bruyants aux champs au moment opportun. Un agriculteur a aussi le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores.

Il est essentiel de garder à l'esprit que les activités agricoles sont liées à la météo. Le travail des agricultrices et des agriculteurs n'est pas de tout repos. Cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.



Pratiquer le feuillicyclage et l'herbicyclage vous fera économiser temps et argent, en plus de vous garantir une pelouse en santé... sans effort!

### Comment feuillicycler?

- Passez la tondeuse sur les feuilles sèches, dès qu'elles commencent à tomber.
- Tondez les feuilles fréquemment. Si trop de feuilles s'accumulent sur le terrain, cela pourrait endommager le gazon en l'étouffant. Veillez à ne pas laisser trop de feuilles non broyées.
- Réduisez la hauteur des dernières tontes de pelouse à 5 centimètres.
- Utilisez idéalement une tondeuse-déchetuseuse.

### Attention à la transmission de maladies!

Y a-t-il un érable sur votre terrain dont les feuilles portent des taches noires? Si oui, il s'agit sûrement de la tache goudronneuse, qui affecte principalement les érables de Norvège. Dans ce cas, il vaut mieux ne pas pratiquer le feuillicyclage pour éviter la propagation du champignon qui cause la maladie. Recourez plutôt à la collecte municipale des résidus verts.



Source de l'article: [https://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/sais\\_tu\\_que/2017/1712-feuillicyclage.htm](https://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/sais_tu_que/2017/1712-feuillicyclage.htm)

## Des services pour les élèves

Durant l'année scolaire 2020-2021, plusieurs jeunes au Québec ont trouvé difficile d'entretenir la motivation face à l'école. La formation à distance et le manque de soutien pédagogique ont pu être des facteurs menant à un échec scolaire dans une ou plusieurs matières importantes pour l'obtention du diplôme. Comme parent ou jeune vivant un échec, ne soyez pas trop dur avec votre enfant ou vous-même, et n'hésitez pas à saisir l'aide qui est offerte. Plusieurs ressources sont mobilisées afin d'accompagner les élèves dans la poursuite et la réussite de leur parcours scolaire.

### Les ressources

Une panoplie de ressources est offerte aux élèves qui fréquentent les écoles au niveau primaire, secondaire, adulte et professionnel du Québec. Mis à part les enseignants, les écoles offrent les services d'éducateurs spécialisés, de travailleurs sociaux, d'ergothérapeutes, de psychologues, de conseillers d'orientation, de psychoéducateurs, d'orthopédagogues et plus encore. Les équipes école sont mobilisées pour offrir tous les outils possibles aux élèves, qu'ils vivent ou non des difficultés. Vous êtes invités à communiquer avec votre école si vous souhaitez recevoir un accompagnement vers l'atteinte de votre objectif, ou celui de votre jeune.

### Orientation

Des conseillers et conseillères d'orientation sont présents dans les écoles secondaires, adultes et professionnelles afin d'ac-

compagner les élèves dans leur choix professionnel. Il est motivant pour les élèves d'avoir un ou des objectifs qui correspondent à leurs intérêts, leurs besoins et leur choix. Entamer un processus d'orientation peut être un premier pas vers la réussite !

### SARCA chez vous

Les services d'accueil, de référence de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) sont offerts à toute la population de la MRC des Maskoutains, et ce, gratuitement. Ils sont dispensés par des conseillères d'orientation et en information scolaire et professionnelle qui peuvent vous rencontrer afin d'évaluer vos besoins et vous accompagner dans la planification de votre parcours scolaire ou professionnel. SARCA Mobile offre les services directement dans toutes les municipalités de la MRC, vous n'avez pas à vous déplacer à Saint-Hyacinthe ! Communiquez avec nous pour en savoir plus.

### Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

[audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca)

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec 



*Les artistes*

S'INVITENT À **CHOUETTE!** À VOIR! DU R O P

Exposition d'oeuvres  
d'artistes de la région  
sous le thème des oiseaux de proie

18 ET 19 SEPTEMBRE  
9h00 À 16h00

18\$ Adulte  
13\$ Enfant  
50\$ Famille  
Gratuit 0-4 ans

Places limitées!  
Inscription sur [chouetteavoir.ca](http://chouetteavoir.ca)

Réservation en ligne  
obligatoire!

## Les meilleures plantes de sécheresse

Vous devez arroser sans relâche vos plantes qui vous quémantent de l'eau lorsque le soleil devient ardent et assèche le sol? Vous vous privez de vacances car personne ne peut arroser vos plates-bandes durant votre absence? Et bien pourquoi ne pas miser sur des plantes qui ne requièrent pratiquement pas d'eau une fois leurs racines bien installées?

### Couvre-sol :

Arctostaphylos uva-ursi (raisin d'ours) zone 2, feuillage persistant, 30 cm haut x 1.5m large, floraison blanche en juin-juillet suivie de fruits rouges comestibles.

Cerastium tomentosum (ceraiste tomenteuse) zone 2, feuillage gris, 20 cm haut x 60 cm et plus de large, floraison blanche en mai-juin.

Phlox subulata (phlox mousse) zone 3, feuillage persistant, aucune taille nécessaire, 20cm haut x 60 cm large, floraison en mai-juin blanche, rose, bleue ou bicolore.

Sedum (orpin) zone 2, varie de 5cm à 45 cm haut x 45 à 60 cm large selon le cultivar, floraison blanche, rose ou jaune d'août à octobre.

Sempervivum (joubarbe ou la poule et ses poussins) zone 3, 10cm haut x 30 cm large, floraison blanchâtre de juillet à septembre.

Thymus (thym rampant) : zone 2, hauteur de 5 cm à 20 cm haut x 45 à 60 cm large, feuillage gris ou vert, floraison rose ou blanche de juin à août selon le cultivar.

### Vivaces au port dressé :

Achillea millefolium (achillée millefeuille), zone 3, 60 cm haut x 45 cm large, floraison de juin à septembre. Attention elle peut devenir envahissante!

Baptisa australis (baptisa) zone 3, 1m haut x 1m large, floraison bleue en juin-juillet. Soyez patient(e), elle se laisse désirer, environ 2- 3 ans avant sa première floraison.

Bergenia (bergénie) zone 3, feuillage vert persistant tournant au rouge en automne, 40cm haut x 45 cm large, floraison rose ou blanche en mai-juin attirant les colibris.

Euphorbia (euphorbe) zone 4, particulièrement le cyparissias (à feuilles de cypres) 30 cm haut x ....., s'étale très rapidement, floraison jaune en mai-juin.

Hemerocallis ssp. (hémérocalle) zone 3, 45 cm à plus de 1m haut x 45 cm à 1m de large, floraison aux innombrables couleurs de juin à octobre selon le cultivar.

Lavandula (lavande) zone 4, 45cm haut x 45 cm large, feuillage grisâtre aromatique et floraison parfumée bleu-lilas en juillet-août.

Liatris spicata (liatris) zone 3, 60cm à 1.2 m haut x 45 cm large, floraison rose lilas ou blanche de juin à septembre.

Lychnis coronaria (coquelourde des jardins) zone 3, feuillage gris, 75cm haut x 45 cm large, floraison blanche ou rose en juillet-août, bisannuelle.

Papaver orientalis (pavot oriental), Zone 3 , 60 cm à 1.2m haut x 45 cm large. Floraison blanche, rouge, orange, rose ou bicolore en mai-juin.

Perovskia (sauge de Russie) zone 3, feuillage gris, 45 cm à 1.2m haut x 45 à 60 cm large selon le cultivar. Floraison bleu-lilas de juillet à octobre.

Salvia spp. (sauge) zone 3, 30 à 90 cm haut x 45 cm large, floraison blanche, bleu ou rose de juin à août.

### Arbustes :

Berberis thunbergii (épine-vinette) zone 4, de 45cm à 2m haut x 45 cm à 1.5m large, feuillage vert, jaune, pourpre et même tricolore.

Caragana arborescens (caragana de sibérie) zone 2, 3m haut x 3m large, floraison jaune en juin.

Eleagnus commutata (chalef argenté) zone 1b, 3m haut x 3m large, feuillage gris, floraison jaune très parfumée en mai-juin suivie de fruits décoratifs.

Juniperus ssp. (génévrier) zone 1 à 4, conifère dont la hauteur et la largeur varient selon le cultivar. Feuillage vert, bleuté ou jaune selon le cultivar.

Rosa rugosa (rosier rugueux) zone 3, jusqu' à 2m haut x 2m large, floraison parfumée de juin à septembre suivie de fruits rouges attirants les oiseaux et comestibles.

### Arbres :

Acer sacharinum (érable argenté) zone 2, 18m haut x 15m large, attention aux racines!

Celtis occidentalis (micocoulier) zone 3b, 15m haut x 6m large, floraison sans intérêt.

Eleagnus angustifolia (olivier de bohème) zone 2b, 7m haut x 7m large, feuillage gris, floraison jaune parfumée en mai-juin.

Ginkgo biloba (l'arbre aux 40 écus) zone 4, 20m haut x 8m large, floraison sans intérêt.

Gleditsia triacanthos (févier) zone 4, feuillage vert ou jaune, peut atteindre des dimensions impressionnantes selon le cultivar, floraison sans intérêt.

Tillia cordata (tilleul à petites feuilles) zone 4, 12m haut x 9m large, floraison très parfumée juin/juillet.

Choisissez parmi ces plantes afin d'obtenir un attrait réparti tout au long de la saison et amusez-vous !

*Christine Poulin*, DTA, propriétaire du

Centre jardin des Patriotes (3053, chemin des Patriotes, Saint-Ours )  
Site web: [centrejardindespatriotes.com](http://centrejardindespatriotes.com)

## Bouger à sa façon: 5 stratégies antidécrochage

(Source: <https://montougo.ca/bouger-plus/bouger-a-sa-facon/5-strategies-antidecrochage/>)

Le tourbillon déclenché par le retour en classe et aux activités vous laisse peu de temps pour souffler ? Raison de plus pour prévoir tout de suite des moments pour bouger afin de garder votre équilibre et votre énergie ! Voici quelques stratégies pour vous aider à garder la motivation des beaux jours quand vous aurez moins de temps à passer au grand air.

### Psitt! bouger, c'est:

- une façon de prolonger les vacances en profitant des dernières belles journées de la saison estivale pour s'activer à l'extérieur ;
- une façon amusante de passer du temps avec les enfants, son partenaire ou des amis ;
- un moyen plus efficace que les écrans pour relaxer tout en faisant le plein d'énergie ;
- une pause pour se changer les idées ou même, parfois, trouver des solutions à nos problèmes ;
- à moyen terme, une redoutable arme antistress pour petits et grands ainsi qu'un somnifère tout naturel.

### 5 stratégies antidécrochage

En y pensant tout de suite, on peut se préparer à bouger malgré les horaires fous et à mettre en place ces stratégies antidécrochage.

1. Choisissez une ou deux activités en vous posant les questions suivantes:
  - Qu'est-ce que j'aime vraiment ?
  - Qu'est-ce qui est à ma disposition à proximité de la maison ou du bureau ?
2. L'agenda peut être un allié: servez-vous-en pour réserver des moments consacrés à l'activité physique qui vous conviennent et respectez-les, comme n'importe quel rendez-vous ! En pratiquant une activité aux mêmes moments d'une semaine à l'autre, il sera plus facile d'en faire une habitude.
3. Vous pratiquez une activité physique après le travail ? Apportez tout ce qu'il faut en partant le matin. Pas besoin de retourner à la maison et risquer d'entendre l'appel irrésistible du canapé ou des écrans!
4. Un empêchement ? Ça arrive... mais tentez de vous y remettre dès le lendemain. Et si vous manquez de temps, écoutez l'activité au lieu de l'éliminer complètement.
5. Si, pour vous, l'automne n'est qu'un long moment à passer avant les plaisirs de l'hiver, pourquoi ne pas en profiter pour préparer la saison de ski, de hockey, de patin ou de raquette en adoptant un programme d'entraînement ciblé ?

Bonne rentrée !



## Sandwich à la tomate et à la ricotta

### Ingrédients

- 60 ml (¼ tasse) de ricotta ou de cottage
- 1 oignon vert, émincé
- 5 ml (1 c. à thé) de persil, haché
- 2 tranches de pain à grains entiers
- 5 ml (1 c. à thé) de margarine
- 1 tomate, tranchée
- Quelques feuilles de roquette ou de laitue
- Sel et poivre, au goût

### Préparation

1. Mélanger le fromage, l'oignon vert et le persil.
2. Faites rôtir les 2 tranches de pain dans le grille-pain.
3. Étendre un peu de margarine sur les tranches de pain grillées.
4. Mettre les tranches de tomate, le fromage et la laitue sur une des deux tranches de pain. Recouvrir de l'autre tranche de pain.
5. Couper le sandwich en quatre et déguster!



# Nos annonceurs



## JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7  
**450 742-3781**

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca  
jeanbernardemond.com



*La Clé sur la Porte* est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :  
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**



**Centre de crise et de prévention suicide**  
**Intervention 24 heures / 7 jours**  
**450-774-6952**

420, ave de la Concorde-Nord  
Saint-Hyacinthe, Québec  
J2S 4N9

1-844-774-6952  
www.contactry.qc.ca



**450 773-8888**  
**www.action-emploi.ca**



**Carole Guévin**  
Travailleuse de milieu dans votre communauté.  
**450 418-7009 poste 2912**  
**[cguevin@itmav.com](mailto:cguevin@itmav.com)**





# Nos annonceurs

.....  
**Tout  
pour vous,  
près de  
chez vous!**  
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété  
de **bières importées**  
et **québécoises** à  
des prix compétitifs!



.....  
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

*Arpin & Fils*

• LES MARCHÉS •  
**Tradition**

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

**Heures d'ouverture :**

En semaine : de 7h à 21h

Samedi et dimanche : de 8h à 21h

2471, chemin des Patriotes  
Saint-Ours 450 785-2308





# Nos annonceurs

## Avez-vous votre espace client *Mon Cooptel* ?

Créez un profil sur [mon.cooptel.ca](http://mon.cooptel.ca) afin d'accéder à votre espace client !  
Vous pourrez, entre autres :



Consulter vos factures des 18 derniers mois



Vous inscrire aux notifications de dépassement de données



Consulter vos forfaits et options



Vérifier votre utilisation Internet



Augmenter votre quota Internet



Vous inscrire à la facture en ligne



Adhérer au prélèvement automatique ou faire un changement



Voir nos offres de services

### Comment s'inscrire?

Plusieurs guides et tutoriels vidéos sont disponibles sur notre site [cooptel.ca/soutien/](http://cooptel.ca/soutien/) afin de vous aider à créer votre profil et naviguer dans la plateforme.



**Cooptel** Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)



# Nos annonceurs

## Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi  
sur rendez-vous 450.792.3827  
Bienvenue à tous!



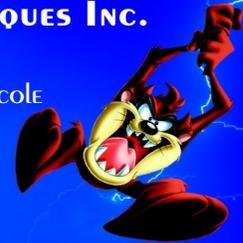
## ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

Excavation en tout genre  
Installation septique écologique  
Raccordement d'égout  
Fondation  
Drain français  
Réparation de fissures de béton  
Terrassement / Transport

(450)792-3551

www.excavationjd.com  
info@excavationjd.com



Ecoflo®  
BIONEST  
Intégrité à l'environnement



## Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220

- Coiffure
- Spray tan Nuda
- Maquillage
- Lifting Colombien
- Mésencilo
- Coolsculpting
- Ongles
- Slimwave
- Massothérapie
- Infrathérapie
- Extension Majestic

garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale  
Saint-Bernard-de-Michaudville  
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com

Cell: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.



TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE

Entreprise  
**S.Gaudette**



RBO : 8351-0982-26

### Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin  
Propriétaire

### Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial

Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre

Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



# Nos annonceurs

*Massothérapie*  
*Chantal Desmarteau*

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique*  
*Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com  
450-779-5702  
Membre F.Q.M.

645 5e rang  
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

**Maçonnerie**  
**MICHAUDVILLE**  
inc.

Éric Berthiaume  
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**  
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques  
. pierres  
. blocs  
. cheminée  
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE  
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**  
**Voyages Québec**

Edith Jalbert  
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : [edith@edithjalbert.com](mailto:edith@edithjalbert.com)  
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](#)  
Cellulaire : 514-970-3160





**PENSION ET TOILETTAGE**  
**PEE-WEE & FRÈRES**

34 Rang Fleury  
St-Bernard-de-Michaudville  
Québec J0H 1C0  
514 377-7336

**MAÎTRE**  
*Cochon*

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur  
450.278.2003 cell  
[alex@maitrecochon.com](mailto:alex@maitrecochon.com)  
[maitrecochon.com](http://maitrecochon.com)

105, rang Fleury  
St-Bernard-de-Michaudville  
QC J0H 1C0

**ANNONCEZ-**  
**VOUS**

**POUR RÉSERVER VOTRE**  
**ESPACE PUBLICITAIRE :**

Contactez le bureau  
municipal au  
450 792-3190 #1 ou  
par courriel à  
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)  
[mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mrcmaskoutains.qc.ca)



**ÉBÉNISTERIE**  
**S. Forcier**

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.  
381, rue Lamoureux  
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307  
Fax. : 450 792-3314

**Affûtage MC Morin inc.**

**Spécialité : Alimentation**  
**Industrielle, Commerciale**  
**& Résidentielle**

Tél. : 450-788-3222  
Fax : 450-788-3112  
[amc.morin@hotmail.com](mailto:amc.morin@hotmail.com)  
[www.affutagememorin.ca](http://www.affutagememorin.ca)

Michaël Morin  
542, Rue Principale  
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



# Nos annonceurs

**Villa** DES **Berges**  
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS  
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice  
450.402.0530  
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca  
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

**Clinique de Massothérapie**  
**Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
femme enceinte et bébé  
Drainage lymphatique  
Exfoliation corporelle et autres soins  
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090  
cliniquemassov.c@gmail.com

**JOËLLE LALLIER**  
*acupuncteur*

Traitement par aiguilles ou laser  
Aiguilles stériles à usage unique  
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu  
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

**Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.**

688, Chemin des Patriotes  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

Lun. au vend. : 9h à 20h  
Samedi : 10h à 17h  
Dimanche : Fermé

T 450 787-2077  
F 450 787-4115  
Texto : 514 915-7688  
Sans frais : 1 866-666-2077  
desiletsdesmarais@gmail.com

**SERVICE DE LIVRAISON**

membre affilié à **Proxim**

**Me Marie-Hélène Archambault**  
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 1K0

**Tél.: (450) 787-3133**  
Téloc.: (450) 787-2765  
marchambault@notarius.net

**Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur**

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
accespharma.ca

**Accès-pharma**  
chez Walmart

**LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.**

39A, rang Amyot Est  
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370  
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
Sans frais: 1 877 787-2370

**Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout**



# Services à la communauté

## BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4

### Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Jeudi de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: [mabibliotheque.ca/bernard](http://mabibliotheque.ca/bernard)



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



## O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921  
Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4  
Courriel: [otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5  
Festival de musique traditionnelle [www.chantezvous.com](http://www.chantezvous.com)



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

## F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



## ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



École aux Quatre-Vents



## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401

Site web: [www.cssh.gouv.qc.ca](http://www.cssh.gouv.qc.ca)

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: [notrecaisse.com](http://notrecaisse.com)

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Siège social</b> 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
<b>Les Salines</b> 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
<b>Douville</b> 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
<b>Maska</b> 1410, boul. Casavant Est, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
<b>Saint-Denis-sur-Richelieu</b> 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
<b>Saint-Liboire</b> 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 16 h	
<b>Sainte-Madeleine</b> 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
<b>Sainte-Damase</b> 111, rue Principale	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	



# Services à la communauté

## COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD ( friperie )

Suzanne Perreault 579-443-2010

### Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable  
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état seulement)



## FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943  
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

### Horaire des messes\*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1<sup>er</sup> Saint-Bernard 2<sup>e</sup> St-Jude 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> dimanche  
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



### Aide alimentaire et Guignolée

Karine Monast 450-792-2370

## BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

### Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30  
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



## DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781  
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



## DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505  
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



## C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200  
Info-santé CLSC 8-1-1



### Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : [secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca). Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

# URGENCES



## SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

# 9-1-1

---

### SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141  
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

---

### SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443  
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



### MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727  
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221  
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509  
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452  
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499  
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441  
M. Guy Robert, conseiller 450 223-4876



### ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

### BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3  
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca  
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2  
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca  
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1  
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca  
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur : 450 792-3591



### HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



### ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1  
Mercredi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)  
Courriel : inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



### VOIRIE - COURS D'EAU

Poste à combler 450 230-3494



### RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



### RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



### SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



### AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143  
Transport adapté 450 774-8810  
Transport collectif 450 774-3173